

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Passy, lundi 13 octobre 2025

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La CCPMB prête gratuitement des thermokits

La CCPMB propose chaque hiver, depuis 2016, le prêt gratuit d'un thermokit. Il permet de réaliser un 1^{er} état des lieux énergétique de son logement grâce à différents appareils. Les habitants ou les syndics de copropriétés qui l'empruntent bénéficient d'un temps d'explication pour ensuite utiliser les appareils en autonomie pendant 3 jours.

Le thermokit comprend :

- un **enregistreur de température et d'humidité** pour mesurer le taux d'humidité d'une pièce.
- une **caméra thermique** pour identifier les ponts thermiques et les zones de déperdition de chaleur.
- un **wattmètre** pour mesurer la consommation des appareils électriques.
- un **débitmètre**, qui indique le débit des robinets.
- un **thermomètre infrarouge** pour relever précisément la température d'un mur et de mesurer les écarts de température d'une pièce à l'autre.

À l'issue du prêt, **les techniciens de CaseRenov - le service d'accompagnement à la rénovation énergétique de la CCPMB - analysent les données** relevées et identifient les faiblesses thermiques du logement. **Un rapport est ensuite transmis à l'utilisateur.**

Emprunter le thermokit est un premier pas dans une démarche de rénovation énergétique. Les utilisateurs peuvent choisir de poursuivre leurs réflexions et de contacter un conseiller CaseRenov pour bénéficier de conseils supplémentaires.

COMMENT BÉNÉFICIER DU THERMOKIT ?

- **Période d'emprunt :** du 3 novembre 2025 au 31 mars 2026 sur réservation.
- **Durée de l'emprunt :** 3 jours, du vendredi matin au lundi matin ou du lundi après-midi au jeudi après-midi.
- **Modalités :** gratuit (un chèque de caution est demandé). Remise du Thermokit sur rendez-vous avec temps d'explication individuel.
- **Restitution :** remise d'un rapport détaillé et des photos thermiques.

NOUVEAU ! Une réservation désormais possible en ligne

Il est désormais possible de réserver le thermokit via la plateforme reservtk.ccpmb.fr



Cette nouveauté permet à l'utilisateur de réserver le Thermokit à n'importe quel moment mais également de consulter le calendrier de disponibilité. La réservation est confirmée par email.

Il est aussi possible de réserver par téléphone au **04 50 90 49 55** (les lundi : 13h30-17h, mercredi et vendredi : 8h30-12h).

À noter que le service CaseRenov est susceptible de contacter certains usagers pour décaler leur date d'emprunt si les températures ne sont pas au rendez-vous. Les mesures effectuées avec le Thermokit ne sont pertinentes et interprétables que s'il fait très froid.

